

# Labellisation de niveau 2

## Projet Alimentaire Territorial 2026-2031

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2025

**TOUS À T.A.B.L.E !**  
Transition Alimentaire Bénéfique Localement et Equitable  
Projet Alimentaire Territorial



Soutenu par



# 1. Diagnostic alimentaire\*

**0,37**

Indice de développement humain IDH-4  
Région = 0,49

**30%**

de la population du Valenciennois touchée par l'obésité (Source ARS)

Plus de 70% des restaurants sur le territoire de La Porte du Hainaut sont des restaurants de types “fast food”

**11**

Communes avec un risque de précarité alimentaire très élevé (Source Obsoalim)

**12**

Communes sans aucun commerce alimentaire (Source étude commerce)

LA PORTE DU HAINAUT

Nombre d'habitants  
**159 703**  
**MANGEURS**

-0,44 % en 10 ans

Région : 0%

INSEE populations légales 2022 / 2012

Quantité de nourriture **CONSOMMÉE**  
(aliments solides + boissons)

**365 T**  
**JOURNALIÈRES**

INSEE RP2021 / calcul estimatif basé sur des tendances nationales, moyenne par adulte de 15 ans et plus (source : ADEME)

Quantité de nourriture **GASPILLÉE**

**10,5 T**  
**JOURNALIÈRES**

Calcul estimatif basé sur des tendances nationales, (source : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire / Eurostat (2022))

**271**  
EXPLORATIONS AGRICOLES

**-17,6%**  
EN 10 ANS  
RÉGION  
**-14%**

**62,3 ha**  
DE SAU MOYENNE  
(Surface Agricole utilisée)  
soit  
**+17,8%**  
D'ÉVOLUTION EN 10 ANS  
(Région : 90,7ha, soit +16%)

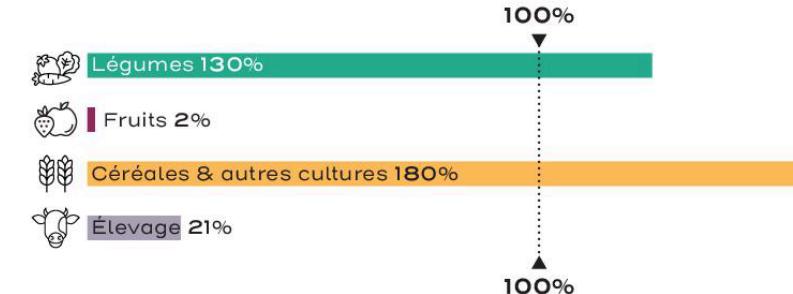
**51,2 ans**  
DE MOYENNE D'ÂGE  
DES CHEFS D'EXPLOITATION  
soit  
**+2,9 ans**  
D'ÉVOLUTION EN 10 ANS  
(Région : 51 ans, soit +2 ans)

**4%**  
DE SURFACE BIO  
dans la surface agricole de l'EPCI  
(Région : 2,7%)



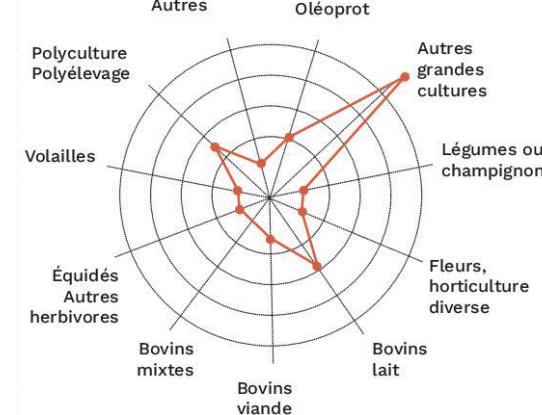
Potentiel nourricier des surfaces actuelles de La Porte du Hainaut

**40%**



Sources : PARCEL

## RÉPARTITION EN SAU SELON LES OTEX



Sources : Agreste - recensement agricole 2020

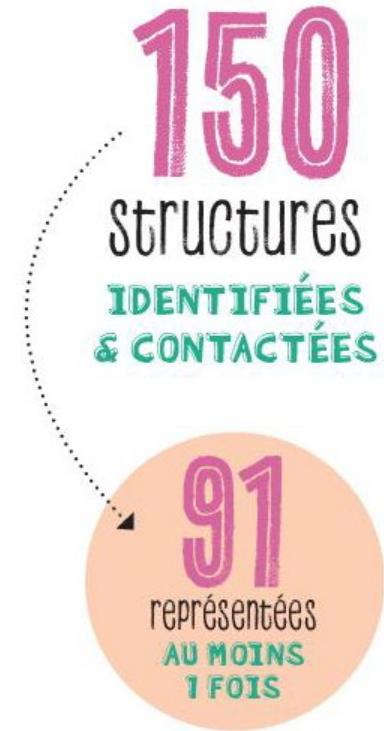
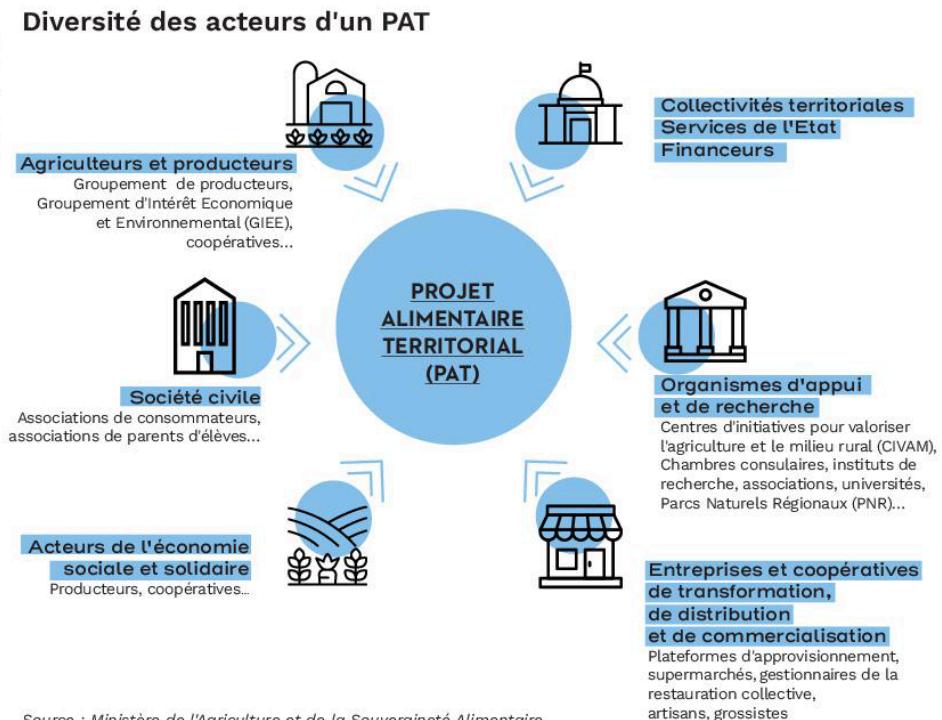
\* Extraits du Carnet du PAT ou la version 1 d'un diagnostic agile et à partager

## 2. Bilan du PAT actuel (niveau 1)

La démarche de PAT a permis d'inscrire les questions agricole et alimentaire dans les politiques publiques de la Collectivité.

Quelques chiffres clés :

- 9 délibérations,
- 105 785 € engagés sur 3 ans en financement propre,
- 291 000 € de financement obtenus grâce à l'ADEME, la DREETS et l'ARS permettant un effet de levier pour le déploiement opérationnel du projet.



## 2b. Bilan du PAT actuel (niveau 1)



### Coordination des solidarités alimentaires



### « 1 000 jours pour savourer la vie »



### 3. Le label national Projet Alimentaire Territorial

#### 2 niveaux de reconnaissance

**Niveau 1** -> projets collectifs émergents - 3 ans non renouvelable.

**Niveau 2** -> projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, systémiques, pilotées par une instance de gouvernance établie, à l'aide de moyens humains et financiers associés - 5 ans renouvelable.



- 💡 Gagner en visibilité : DRAAF, MASA, France PAT
- 💪 Renforcer sa légitimité

- 
- 👤 Un soutien et un suivi : CERDD, DRAAF
  - 🌐 L'accès au réseau régional des PAT
  - 🤝 L'accès à des intervention privilégiées : CERDD, SOLAAL, AMI...

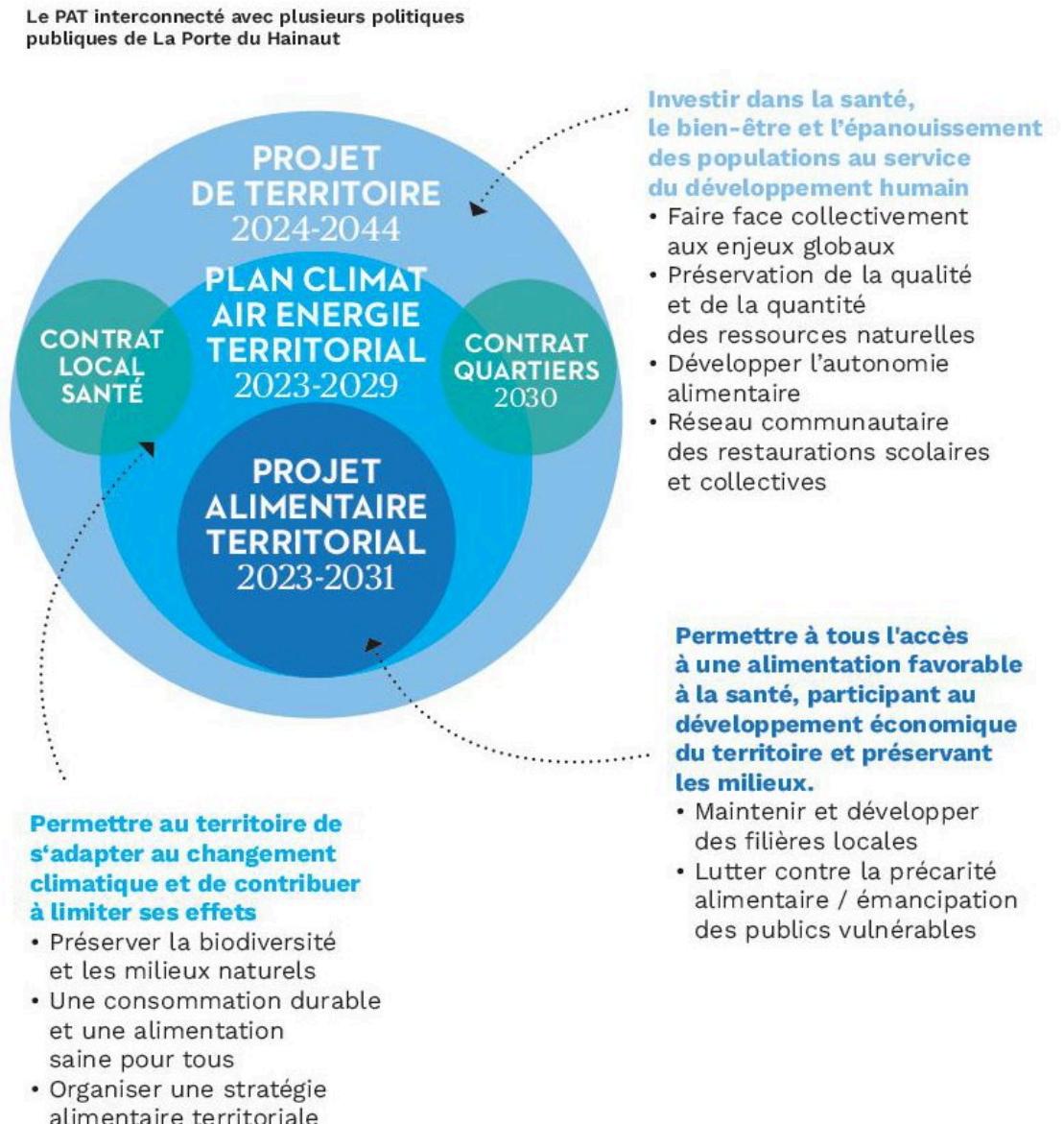
- 
- 💰 Eligibilité ou bonification lors des demandes de financement

LA PORTE DU HAINAUT

## 4. Une mise en œuvre sur le temps long, en transversalité avec plusieurs politiques publiques menées par La Porte du Hainaut

Le PAT, interconnecté et complémentaire aux politiques publiques menées par La Porte du Hainaut en matière de :

- Environnement
- Cohésion sociale
- Développement économique
- Sport
- Santé
- Culture
- Transport et mobilité
- Emploi et insertion
- Habitat et urbanisme
- Gestion des déchets



## 5. Les enjeux du PAT pour les cinq années à venir

Les vulnérabilités et le manque de résilience du système alimentaire actuel laissent apparaître des urgences face auxquelles il faut agir pour construire un système alimentaire territorial plus durable, plus résilient et plus juste.

Ces urgences sont au nombre de 4 :



Nous avons choisi de les transformer **en enjeux** :

### ENJEU ENVIRONNEMENTAL

- Protéger les ressources naturelles (sols, eau, biodiversité, qualité de l'air, climat...)
- Accompagner la transition des modes de faire
- Favoriser une alimentation plus locale (le territoire nourricier)

### ENJEU SOCIAL

- Favoriser la démocratie alimentaire : (Re)donner du pouvoir d'agir aux habitants
- Garantir une sécurité et un droit alimentaire pour tous
- Enfance, politique prioritaire

### ENJEU SANITAIRE

- Re(trouver) le bien-être alimentaire (santé + bonheur)
- Changer durablement les pratiques / comportements alimentaires

### ENJEU ÉCONOMIQUE

- Structurer une offre alimentaire de qualité en proximité
- Soutenir l'innovation et l'entreprenariat alimentaire
- Accompagner le maintien/l'émergence d'activités agricoles et éventuellement de nouveaux outils de transformation

## 6. Les bénéfices pour les habitants et le territoire



Au travers d'une stratégie et de solutions concrètes pour relocaliser l'alimentation, répondre à des problématiques locales et participer à la transition alimentaire, des résultats sont attendus en matière de :

- ✓ **Santé** humaine, environnementale et animale (« 1 seule santé »)
- ✓ **Développement économique** : maintien de la valeur ajoutée sur le territoire / préservation / développement des capacités de production et transformation locales
- ✓ **Cohésion sociale** : l'alimentation vecteur de lien et de bien-être social, protéger les plus fragiles
- ✓ **Résilience territoriale** face aux crises

# 7. S'appuyer sur un écosystème local pour l'accès de tous à une alimentation locale, bénéfique pour la santé, l'environnement et économiquement équitable

## 3 AXES THÉMATIQUES

1. Agir pour une économie agricole et alimentaire locale durable et résiliente

2. Promouvoir la transformation et la distribution d'aliments durables, de qualité et produits localement

3. Agir en faveur de la démocratie, du bien-être et des solidarités alimentaires

## 10 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1.1. Contribuer à la cohésion sociale en (re)créant le lien entre agriculteurs et habitants

1.2. Agir pour des fermes viables, vivantes et reconnues, dans un environnement changeant



**2.1. Mettre en place un réseau communautaire des restaurations scolaires et collectives**

2.2. Favoriser la rencontre entre l'offre et la demande locale en restauration collective publique et privée

2.3. Favoriser le bien-être alimentaire (santé + épanouissement) et contribuer à la réussite scolaire des enfants

3.1 Favoriser l'émergence de projet collectif en matière de solidarités alimentaires

3.2. Favoriser le bien-être alimentaire (santé et épanouissement) sur le territoire au travers d'un parcours de formation continue

3.3. Accompagner l'accès à une alimentation durable et lutter contre la précarité alimentaire

3.4. Lutter contre le gaspillage alimentaire

3.5. Animer la démocratie alimentaire

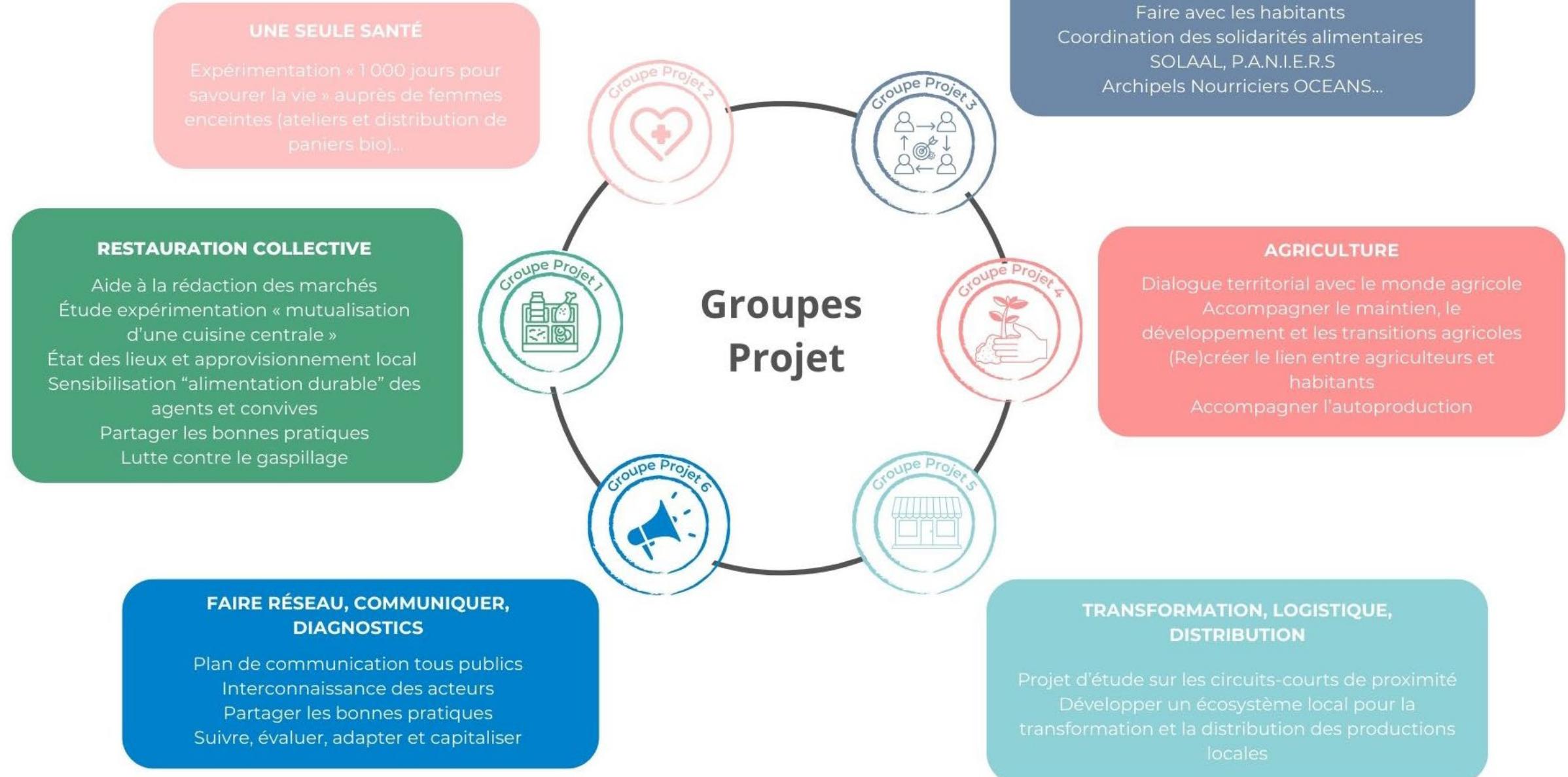


Projet emblématique du Projet de Territoire

26 actions dont 8 inscrites dans le Plan Climat

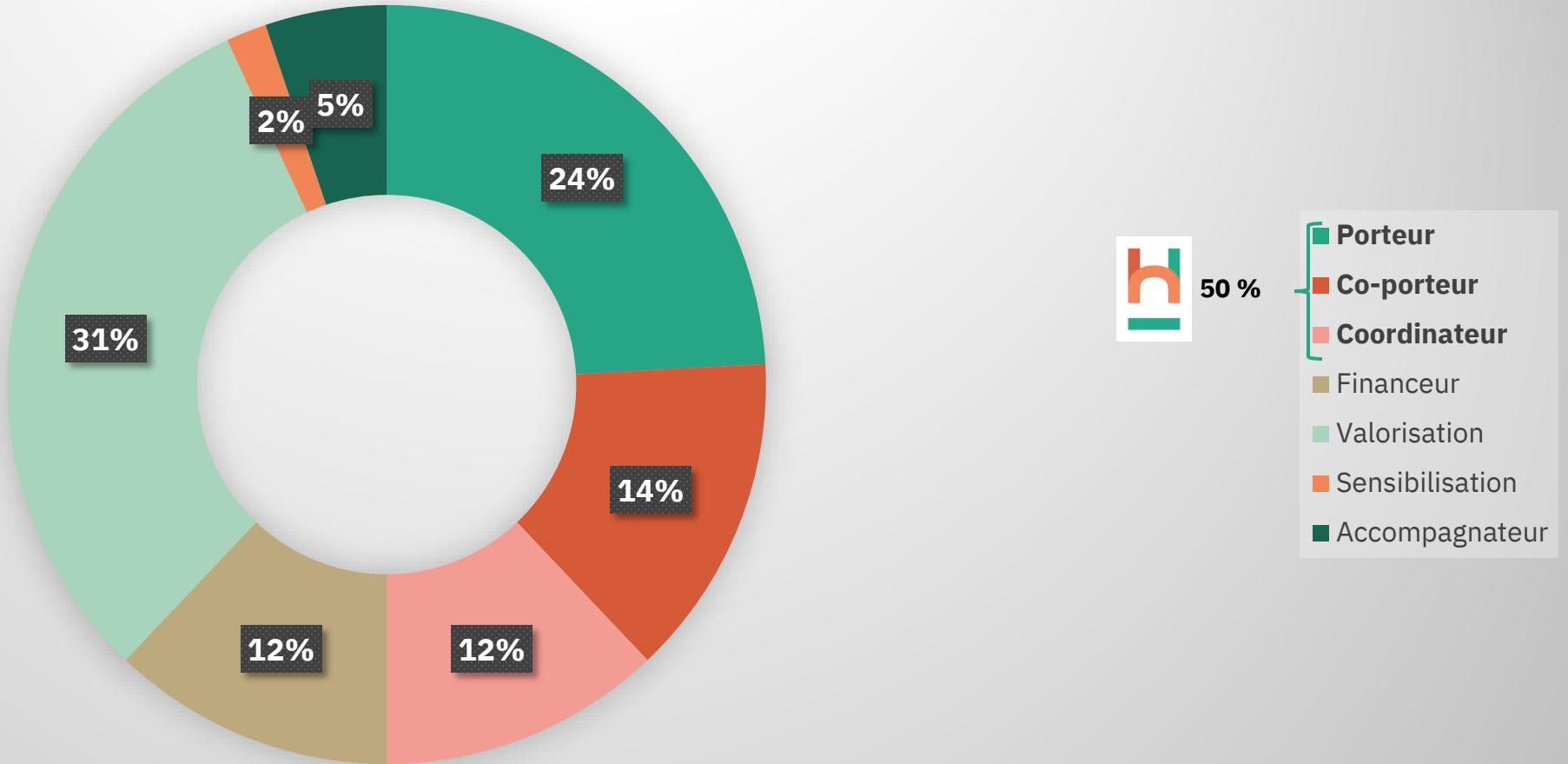
51 sous-actions dont 27 inscrites dans le Plan Climat

## 8. Mise en œuvre : une diversité d'acteurs mobilisés au sein de 6 groupes thématiques



## 9. Co-portage du PAT avec les acteurs locaux

### Répartition des actions et sous-actions par rôle du PAT



## 10. Projection des moyens à mobiliser pour le PAT de niveau 2 – Période 2026 - 2031

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
<b>Cumul annuel</b>	481 000	843 000	869 500	954 500	898 000		<b>4 046 000</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	10 000	26 000	16 000	16 000	16 000		<b>84 000</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	471 000	817 000	853 500	938 500	882 000		<b>3 962 000</b>
<b>Recettes d'investissement*</b>		5 000	13 000	8 000	8 000	8 000	<b>42 000</b>
<b>Recettes de fonctionnement**</b>		329 700	571 900	597 450	656 950	617 400	<b>2 773 400</b>
<b>Fonds propres La Porte du Hainaut</b>		<b>146 300</b>	<b>258 100</b>	<b>264 050</b>	<b>289 550</b>	<b>272 600</b>	<b>1 230 600</b>

\* Source de financement envisagée (Hypothèse d'un taux d'aide à 50%) : Banque des Territoires (Programme d'Investissement dans l'Avenir - PIA4).

\*\* Sources de financement envisagées (Hypothèse d'un taux d'aide à 70%) : DRAAF, DREETS, ARS, ADEME, Département, Agence de l'Eau, Planification écologique et fonds en faveur de la souveraineté et des transitions.

⇒ Des recrutements seront à envisager pour mettre en œuvre le PAT de niveau 2